ECAS KSVA

Caisse de compensation Ausgleichskasse

Fribourg – Freiburg

Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez T +41 26 426 79 00 — www.ecasfr.ch

Prestations complémentaires pour familles (PCFam)

Annexe 4 – Grands-parents vivant dans le ménage

1. Identité						
Nom/Prénom :	Num	Numéro AVS :				
Rue/No :						
NPA/Lieu :						
Etat civil :						
Depuis le :						
Existe-t-il une curatelle ?	non 🗌 oui (si o	ui, veuillez joind	re le justi	ficatif y re	elatif)	
Situation professionnelle (plusie	eurs cases pos	sibles)				
☐ Salarié·e / chômage / indépend	☐ Étudiant·e / apprenti·e					
☐ Rentier-ère AVS/AI		□A	utres, ve	uillez pr	éciser ci-dessous :	
☐ Sans activité lucrative						
Séjour hors domicile					Annexes à fournir	
Résidez-vous à une autre adresse		formation			Joindre l'attestation de formation	
ou pour des raisons professionnel			non	Поні	mentionnant la durée de la formation, le contrat de travail	
Si oui, indiquer le lieu et les dates	:				et/ou une attestation de votre	
			non		employeur. Joindre la décision judiciaire	
Résidez-vous dans un centre de d Date d'entrée : Date	•			□oui	relative à la durée de	
Résidez-vous dans un établissem					l'incarcération.	
non médicalisé, une institution, un	ie famille d'accu	•	│ │ │ non	Попі	Joindre une attestation de l'établissement indiquant la date	
ou tout autre établissement sanita			III	Шоа	d'entrée et la durée probable du séjour.	
Date d'entrée : Date p)/OVISUITE de SUITIE .				Scjour.	
2. Dépenses						
		Montant ann	uel	Annex	es à fournir	
Prime d'assurance maladie		CHE		Joindre le/la certificat/police d'assurance de la caisse-maladie indiquant les primes		
LAMal				LAMal.	•	
Cotisations AVS/AI/APG pour personnes sans activité lucrative	☐ non ☐oui				indre la décision d'affiliation en tant que rsonnes sans activité lucrative.	
Prestations d'entretien dues (pensions alimentaires)	☐ non ☐oui				la décision judiciaire et preuves s du paiement.	
3. Fortune au 31 décembre de l'année précédente						
Fortune mobilière	- Control Pict	Guorito				
Dépôt d'épargne, titres,				Joindre	une copie des relevés bancaires,	
créances, prêts, argent liquide,	☐ non ☐oui	CHF		titres, c	omptes postaux au 31 décembre de	
comptes bancaires à l'étranger				deman	qui précède le dépôt de la de.	
Voiture, bétail, marchandise (sauf mobilier de ménage)	☐ non ☐oui	CHF				
Assurance-vie ou de rente viagère, valeur de rachat	☐ non ☐oui	CHF			la police d'assurance et/ou ation si la valeur de rachat n'est pas e.	

Propriété immobilière habitée par le/la requérant·e	☐ non ☐oui	CHF	Joindre le dernier avis de taxation.	
Autres immeubles, terres, forêts	□ non □oui	CHF	Joindre le dernier avis de taxation.	
Biens immobiliers à l'étranger	□ non □oui	CHF	Joindre le dernier avis de taxation.	
Dettes hypothécaires	□ non □oui		oindre l'attestation indiquant le solde au 31 écembre.	
Donations / successions				
Avez-vous cédé des capitaux, des (joindre acte notarié ou autre pièce jus Si oui, à quelle date ? Bénéficiaire : Remarques :	tificative)	Montant : CF	HF	
Hoiries				
Êtes-vous membre d'une hoirie ? Si oui, laquelle ? Remarques : 4. Revenus			·	
		Montant annuel	Annexes à fournir	
Revenu net d'une activité lucrative salariée	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat	
		CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire.	
salariée Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres employeurs	non loui		Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat	
salariée Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres	non oui	CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire. Joindre les pièces justificatives, décomptes, quittances sans quoi	
Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres employeurs Indemnités journalières de l'assurance-maladie, accidents, chômage, invalidité, militaire, assurance perte de gain en cas de	non oui non oui non oui	CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire. Joindre les pièces justificatives, décomptes, quittances sans quoi aucune déduction ne sera admise. Joindre une copie de la dernière décision indiquant le droit à l'indemnité journalière ainsi que le dernier	
Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres employeurs Indemnités journalières de l'assurance-maladie, accidents, chômage, invalidité, militaire, assurance perte de gain en cas de service et de maternité, etc. Rentes AVS, AI, AA, LPP,	non oui non oui non oui non oui	CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire. Joindre les pièces justificatives, décomptes, quittances sans quoi aucune déduction ne sera admise. Joindre une copie de la dernière décision indiquant le droit à l'indemnité journalière ainsi que le dernier décompte indiquant le montant actuel. Joindre la dernière décision et un relevé bancaire/postal indiquant le montant	
Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres employeurs Indemnités journalières de l'assurance-maladie, accidents, chômage, invalidité, militaire, assurance perte de gain en cas de service et de maternité, etc. Rentes AVS, AI, AA, LPP, étrangère, etc. Revenu net d'une activité	non oui non oui non oui non oui non oui non oui	CHF CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire. Joindre les pièces justificatives, décomptes, quittances sans quoi aucune déduction ne sera admise. Joindre une copie de la dernière décision indiquant le droit à l'indemnité journalière ainsi que le dernier décompte indiquant le montant actuel. Joindre la dernière décision et un relevé bancaire/postal indiquant le montant actuel. Joindre une copie du bilan d'activité de l'année dernière. Joindre le contrat/convention ainsi que les explications.	
Frais d'obtention du revenu (transports, repas, garde des enfants). Activité auprès d'autres employeurs Indemnités journalières de l'assurance-maladie, accidents, chômage, invalidité, militaire, assurance perte de gain en cas de service et de maternité, etc. Rentes AVS, AI, AA, LPP, étrangère, etc. Revenu net d'une activité indépendante Revenu en nature (entretien.	non oui	CHF CHF CHF CHF	Joindre une copie du contrat de travail en vigueur ainsi que le dernier certificat de salaire. Joindre les pièces justificatives, décomptes, quittances sans quoi aucune déduction ne sera admise. Joindre une copie de la dernière décision indiquant le droit à l'indemnité journalière ainsi que le dernier décompte indiquant le montant actuel. Joindre la dernière décision et un relevé bancaire/postal indiquant le montant actuel. Joindre une copie du bilan d'activité de l'année dernière. Joindre le contrat/convention ainsi que	

Revenus (suite)			
		Montant annuel	Annexes à fournir
Allocations pour impotent de l'AVS/AI/AA	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de la dernière décision.
Bourses d'études	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de la dernière décision.
Aides individuelles au logement	☐ non ☐oui	CHF	Joindre le justificatif récent indiquant le montant versé.
Prestations reçues en vertu d'un contrat d'entretien viager ou de tout autre convention	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de la dernière décision ou convention.
Loyers ou fermages encaissés	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de la dernière déclaration d'impôt ou justificatif confirmant le montant des loyers/fermages encaissés.
Valeur locative, droit d'habitation, usufruit	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de l'acte notarié ainsi qu'une copie de la dernière taxation fiscale.
Intérêts de livrets d'épargne, de titres, de comptes courants, etc.	☐ non ☐oui	CHF	Joindre l'attestation d'intérêts de l'année précédente.
Allocations familiales	☐ non ☐oui	CHF	Joindre une copie de la dernière décision.
Sous-location	□ non □oui	CHF	Joindre une copie du contrat de sous- location et justificatif relatif au dernier montant reçu.
Revenus provenant d'une succession non partagée	□ non □oui	CHF	Joindre les pièces justificatives.
Autres revenus (non précités)	☐ non ☐oui	CHF	Joindre les pièces justificatives.
comprises dans le calcul de la pres Fribourg, Section APG – PC Famill exemple : changement d'adresse, m fin d'apprentissage ou d'études, rep d'autres prestations d'assurances, a biens immobiliers, début ou fin de pre ou de celle de son/sa représentant ou attentif-ive au fait que l'Etablisseme cantonal des contributions (SCC) les l'article 23 alinéa 2 de la loi cantonale	station complémes, case postale codification des prise ou cessation des stations de caisse sur le formulai ent cantonal des informations fise sur les prestations de sur les prestations fise de la constitute de la constitation de la constitute de la constitute de la constitute de la c	nentaire annuelle à la C e, 1762 Givisiez ainsi co personnes faisant ména on d'une activité lucrativa diminution du revenu dese-maladie, séjour à l'étr ire de demande de PC assurances sociales (E acales nécessaires à l'ex ons complémentaires po	connelle et économique des personnes caisse de compensation du canton de qu'auprès de son guichet familles (par ge commun, mariage, décès, début ou re, octroi d'indemnités de chômage ou de la fortune, vente ou transfert de ranger). Par l'apposition de sa signature Familles, le/la requérant est rendu e ranger de son dossier, conformément à pur les familles (LPCFam). D'autre part, estations financières versées en relation
avec sa décision. L'avis de taxation é utilisée dans les contrôles d'exactit s'informent réciproquement du monta Le/la requérant e prend connaissant base d'informations erronées ou inco	mis par le Servio ude des déclara ant des éléments ce que toute pre omplètes, devra droit, ainsi que d	ce cantonal des contribut ations du/de la requéra s entrant dans leurs calc estation complémentaire être restituée. Enfin, le/li chaque membre de la fa	ions est une source de renseignements ant·e. Les administrations concernées uls respectifs (art. 14 al. 2, let. b LPrD). e pour familles perçue indûment, sur la a requérant·e prend acte de l'art. 20 al. mille majeur·e est tenu·e solidairement
Lieu : Date :		gnature du/de la requéra de son/sa représentant·	

7. Détail des capitaux (dépôts d'épargne, titres, créances, prêts, argent liquide ; (Etat au 31 décembre de l'année précédente)

Nature (Banque, numéro de compte, titre, créance, prêt, argent liquide)	Montant du placement au 31 décembre de l'année précédente (joindre attestation)	Revenu brut (intérêts) de l'année dernière (joindre attestation)
	CHF	CHF
Total à reporter dans la formule de demande	CHF	CHF

Je déclare ne pas posséder d'autres comptes bancaires ou postaux, titres, assurances-vie, argent liquide ou métaux précieux que ceux mentionnés ci-dessus.

		Signature du/de la requérant·e	
1.1	D.4.	•	
Lieu :	Date :	ou de son/sa représentant·e légal·e :	

8. Compensation avec des paiements rétroactifs et cession de créance

Déclaration du/de la requérant e ou de son/sa représentant e légal e

La Caisse de compensation du canton de Fribourg peut être appelée à verser des prestations complémentaires pour familles à titre d'avances selon l'art. 3 LPCFam sur les rentes ou indemnités journalières dues au titre de l'assurance-vieillesse et survivants, de l'assurance-invalidité, de la prévoyance professionnelle, de la loi sur les allocations pour pertes de gain, de l'assurance-militaire, de l'assurance-accidents obligatoire, de l'assurance-maladie, ainsi que des prestations complémentaires de l'AVS/AI et des allocations familiales. A ce titre, elle est habilitée selon l'article 27 al. 1 LPCFam à requérir le versement direct des rentes, indemnités journalières, prestations et allocations versées rétroactivement.

Le/la requérant·e est rendu·e attentif·ve au fait que si le/la requérant·e se voit reconnaître à titre rétroactif des prestations selon l'art. 27 al. 1 LPCFam, la Caisse de compensation du canton de Fribourg peut, sans autres, les compenser avec les prestations qu'elle a avancées pour cette même période et jusqu'à hauteur du montant versé rétroactivement (art. 19 alinéa 1 de la RPCFam). Ce document sera adressé aux institutions d'assurances concernées afin d'obtenir le versement direct des prestations versées à titre rétroactif.

Par la signature de ce document, le/la requérant·e donne cession à la caisse de compensation du canton de Fribourg de toutes autres créances que celles prévues à l'art. 27 al. 1 LPCFam (par ex. versement rétroactif de pensions alimentaires, prestations d'assurance/institution privée, etc.) afin que cette dernière puisse les compenser avec les avances qu'elle a versées pour cette même période et jusqu'à concurrence du montant versé rétroactivement. A ce titre et si cela devait s'avérer nécessaire, le/la requérant·e autorise la Caisse de compensation du canton de Fribourg à entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir les informations utiles à l'exercice de la compensation. Il est précisé qu'il appartient au/à la requérant·e de communiquer ces informations à la Caisse de compensation et d'informer également les personnes ou institutions concernées de la cession de créance à la Caisse de compensation du canton de Fribourg.

Le/la requérant·e reconnaît que, dans ce cadre, aucun paiement direct ne pourra lui être versé pour la période concernée si une compensation a été engagée.

Nom, prénom :		
Date de naissa	nce :	
Numéro AVS :		
	ci-dessus et agisse en so	ce que la caisse de compensation applique les compensations on nom pour faire valoir les créances nécessaires, conformément aux
lieu ·	Date :	Signature du/de la requérant·e